Docusign Envelope ID: 8FF3BDF9-4D4D-4BDA-9E7D-D7253DEC4D4B

VALMEAT
Société par actions simplifiée au capital de 225.000 Euros
Siège social : 28 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

522 475 490 RCS ANNECY

(La « **Société** »)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

DECISION RETENUE

L'Associée unique constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 1.965.648,16 Euros, décide de l'affecter intégralement au poste « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, nous vous indiquons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue durant cette période.

Certifié conforme à l'original
Pour la Présidente
Monsieur Roland VERDANNET

Docusign Envelope ID: 8FF3BDF9-4D4D-4BDA-9E7D-D7253DEC4D4B

VALMEAT
Société par actions simplifiée au capital de 225.000 Euros
Siège social : 28 Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

522 475 490 RCS ANNECY

(La « **Société** »)

* * *

Exercice clos le 31 décembre 2024

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Certifié conforme à l'original
Pour la Présidente
Monsieur Roland VERDANNET



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS VALMEAT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 28 AVENUE DU PARMELAN 74007 ANNECY CEDEX — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 52247549000051 — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2024

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 423	AG 7 334	8 089
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	134 624	AO 47 503	87 121
	Constructions	AP	1 432 473	AQ 604 042	828 431
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 055 897	AS 2 652 565	403 332
	Autres immobilisations corporelles	AT	173 453	AU 141 978	31 475
	Immobilisations en cours	AV	191 585	AW	191 585
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	525	BI	525
	TOTAL (II)	BJ	5 003 994	BK 3 453 421	1 550 573
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	46 681	BM	46 681
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	702 187	BS	702 187
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 581 737	BY	1 581 737
	Autres créances (3)	BZ	8 386 526	CA	8 386 526
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	1 938 894	CG	1 938 894
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	234 584	CI	234 584
	TOTAL (III)	CJ	12 890 609	CK	12 890 609
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	17 894 603	1A 3 453 421	14 441 182

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS VALMEAT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225 000)	DA	225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	22 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	9 083 932
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 965 648
	Subventions d'investissement	DJ	184 052
	Provisions réglementées *	DK	108 189
	TOTAL (I)	DL	11 589 321
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 093 163
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	737 520
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	848 559
	Dettes fiscales et sociales	DY	166 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 768
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 851 861
	Écart de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 441 182

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 929 254
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©LogicielMTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts). 3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS VALMEAT — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportation et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 880	FB 22 228	FC	29 108
	Production vendue biens *	FD	10 422 973	FE 913 790	FF	11 336 764
	Production vendue Services *	FG	6 214	FH 520	FI	6 734
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 436 067	FK 936 539	FL	11 372 606
	Production stockée *				FM	-54 026
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	38 064
	Autres produits (1) (11)				FQ	4 024
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 360 669
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	6 074 390
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	-3 153
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 537 179
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	65 714
	Salaires et traitements *				FY	767 295
	Charges sociales (10)				FZ	274 382
	DOTATIONS D'EXPLOITTION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				GA	394 941
	DOTATIONS D'EXPLOITTION — Sur immobilisations - dotations aux provisions *				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITTION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITTION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	30
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	9 110 778
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 249 891
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	279 767
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	279 767
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	20 968
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	20 968
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	258 800
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 508 691

©Logiciel MTAE

(RENVOIS : voir tableau n°2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts). 4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : SAS VALMEAT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	54 554
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	57 858
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	112 412
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion *(6 bis)*	HE	2 098
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions *(6 ter)*	HG	13 337
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 435
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	96 977
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	640 020
TOTAL DES PRODUITS (I + III +V + VII)		HL	11 752 849
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 787 200
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	1 965 648

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	1 114
	Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	
	Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	267 785
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 350
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général *(art. 238 bis du C.G.I)*	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes *(art.217 octies)*	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art.39 quinquies D)*	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	38 064
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotis. sociales obligatoires hors CSG /RDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisation complémentaires personnelles — Facultative A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIVERS		724
QP SUBV INVEST		53 830
AMORTIS DEROGATOIRES	13 337	57 858
RBT ASSURANCE	1 998	
DONS/POURBOIRES	100	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©LogicielMTAE

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts).

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS VALMEAT

Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	9 558	KE	KF 5 865
CORPORELLES	Terrains		KG	134 624	KH	KI
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre – Dont Composants L9		KJ	948 638	KK	KL
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui – Dont Composants M1		KM		KN	KO
CORPORELLES	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions – Dont Composants M2		KP	307 934	KQ	KR 175 901
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels – Dont Composants M3		KS	3 030 290	KT	KU 52 599
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY	113 114	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	60 338	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	31 470	LI	LJ 160 115
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	22 740	LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	4 649 148	LO	LP 388 615
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	15	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	525	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	540	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	4 659 246	ØH	ØJ 394 480

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virements de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 15 423	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 134 624	LZ
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre		IQ		MA	MB 948 638	MC
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions – Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions		IS		MG	MH 483 835	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 26 991	MK 3 055 897	ML
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles – Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV		MP	MQ 113 114	MR
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 60 338	MU
CORPORELLES	Autres Immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA 191 585	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	22 740	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	22 740	NG 26 991	NH 4 988 032	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C 15	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 525	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 540	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	22 740	ØK 26 991	ØL 5 003 994	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise SAS VALMEAT — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 828	PF	5 506	PG		PH	7 334
TOTAL I		RK	1 828	RM	5 506	RN		RO	7 334
Terrains		PI	40 138	PJ	7 365	PK		PL	47 503
Constructions	Sur sol propre	PM	414 376	PN	55 467	PO		PQ	469 843
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	74 146	PW	60 052	PX		PY	134 198
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 439 572	QA	239 984	QB	26 991	QC	2 652 565
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	73 229	QI	20 017	QJ		QK	93 246
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	42 182	QM	6 550	QN		QO	48 732
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 083 643	QV	389 436	QW	26 991	QX	3 446 088
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	3 085 471	ØP	394 941	ØQ	26 991	ØR	3 453 421

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7	2 698	N8		P6		P7	664	P8		P9		Q1	2 035
TOTAL I		RW	2 698	RX		RY		RZ	664	SB		SC		SD	2 035
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	9 382	T4		T5		T6	57 172	T7		T8		T9	-47 790
Autres immo.	Inst.gales, agenc am.divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	1 256	U9		V1		V2	23	V3		V4		V5	1 234
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2	10 638	X3		X4		X5	57 194	X6		X7		X8	-46 556
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		NP	13 337	NQ		NR		NS	57 858	NT		NU		NV	-44 521
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	13 337	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		57 858		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		-44 521	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

©Logiciel MTAE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise SAS VALMEAT — Néant ☐*

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	152 710	TM	13 337	TN	57 858	TO	108 189	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	152 710	TS	13 337	TT	57 858	TU	108 189	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des Immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	Sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	Sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	Sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	152 710	UB	13 337	UC	57 858	UD	108 189	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	13 337	UK	57 858			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

©Logiciel MTAE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
AVOCAT
AUDIT
NOTAIRE

Anderlaine
Pluriels, plus haut

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2024

SAS VALMEAT
28, Avenue du Parmelan
74000 ANNECY

ANDERLAINE AUDIT
S.A.S capital de 50 000 € | 409 987 252 RCS Chambéry
82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex
Tél : 04 79 25 19 18 | Email : contact@anderlaine.com
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
SAS VALMEAT
28, Avenue du Parmelan
74000 ANNECY
RCS Lorient B 522 475 490

A l'associée unique de la société VALMEAT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VALMEAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances clients et des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 13 mai 2025 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marnaz, le 16 juin 2025

Le commissaire aux comptes

ANDERLAINE AUDIT



Marie-Christine DESGRANGES

le commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 422,60	7 333,61	8 088,99	7 729,60
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	134 624,00	47 502,84	87 121,16	94 485,94
Constructions	1 432 472,79	604 041,59	828 431,20	768 048,98
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	3 055 896,88	2 652 565,19	403 331,69	590 717,52
Autres	173 452,85	141 978,00	31 474,85	58 042,40
Immobilisations corporelles en cours	191 585,00		191 585,00	31 470,00
Avances et acomptes				22 740,00
Immobilisations financières (2) :				
Participations (b)				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts				
Autres	525,00		525,00	525,00
Total I	**5 003 994,12**	**3 453 421,23**	**1 550 572,89**	**1 573 774,44**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a) :				
Matières premières et autres approvisionnements	46 681,00		46 681,00	43 528,00
En cours de production [biens et services] (c)				
Produits intermédiaires et finis	702 187,00		702 187,00	756 213,00
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3) :				
Créances clients (a) et Comptes rattachés (a) (d)	1 581 736,85		1 581 736,85	2 022 330,63
Autres	8 386 525,92		8 386 525,92	6 261 756,09
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e) :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 938 894,36		1 938 894,36	2 700 428,01
Charges constatées d'avance (3)	234 584,10		234 584,10	195 931,65
Total II	**12 890 609,23**		**12 890 609,23**	**11 980 187,38**
Charges à répartir sur plusieurs exercices **(III)**				
Primes de remboursement des emprunts **(IV)**				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif **(V)**				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**17 894 603,35**	**3 453 421,23**	**14 441 182,12**	**13 553 961,82**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont… avec clause de réserve de propriété ". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

le commissaire aux comptes

BILAN PASSIF (avant répartition)

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...] (a)	225 000,00	225 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	0,00	0,00
Ecart de réévaluation (b)	0,00	0,00
Ecart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale	22 500,00	22 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves réglementées	0,00	0,00
Autres	9 083 931,91	5 994 737,28
Report à nouveau (d)	0,00	0,00
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	**1 965 648,16**	**3 089 194,63**
Subventions d'investissement	184 052,15	237 882,50
Provisions réglementées	108 189,19	152 710,50
Total I	**11 589 321,41**	**9 722 024,91**
AUTRES FONDS PROPRES		
Montants des émissions de titres participatifs	0,00	0,00
Avances conditionnées	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Total I bis	**0,00**	**0,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
Total II	**0,00**	**0,00**
DETTES (1) (g)		
Dettes financières :		
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	1 093 163,25	1 017 396,72
Emprunts et dettes financières diverses (3)	737 520,00	1 117 105,00
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0,00	0,00
Dettes d'exploitation :		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	848 558,94	1 457 254,83
Dettes fiscales et sociales	166 850,93	164 848,52
Dettes diverses :		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	5 767,59	75 331,84
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits constatés d'avance (1)	0,00	0,00
TOTAL III	**2 851 860,71**	**3 831 936,91**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif **(IV)**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)	**14 441 182,12**	**13 553 961,82**
(1) Dont à plus d'un an	922 606,00	0,00
Dont à moins d'un an	1 929 254,00	0,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0,00	0,00
(3) Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes separees (montant des emissions de titres participatifs, avances conditionnees). Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appele.
(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.
(c) Poste a presenter lorsque des titres sont evalues par equivalence.
(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.
(e) Montant entre parentheses ou precedes du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.
(f) Dettes sur achats ou prestations de services.
(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

le commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

CHARGES (hors taxes)	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'exploitation (1) :		
Achats de marchandises (a)		
- Variation des stocks (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	6 074 389,81	9 031 318,91
- Variation des stock (b)	-3 153,00	14 131,00
* Autres achats et charges externes	1 537 179,03	1 858 445,00
Impôts, taxes et versements assimilés	65 714,15	81 995,67
Salaires et traitements	767 295,39	700 198,33
Charges sociales	274 381,58	243 635,47
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	394 941,39	441 061,91
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges	29,81	144,76
TOTAL I	**9 110 778,16**	**12 370 931,05**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (2)	20 967,63	21 946,96
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**20 967,63**	**21 946,96**
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	2 098,00	200,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 336,61	18 652,60
TOTAL (IV)	**15 434,61**	**18 852,60**
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôts sur les bénéfices (VI)	**640 020,00**	**1 019 605,00**
Total des charges (I+II+III+IV+V+VI)	**9 787 200,40**	**13 431 335,61**
Solde créditeur = **bénéfice** (3)	**1 965 648,16**	**3 089 194,63**
TOTAL GENERAL	**11 752 848,56**	**16 520 530,24**
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	1 350,00	
(3) Compte tenu d'un résultat courant avant impôt de	2 508 690,80	3 971 603,83

(a) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

le commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS (en tableau)

PRODUITS (hors taxes)	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1) :		
Ventes de marchandises	29 108,02	
Production vendue [biens et services] (a)	11 343 498,47	16 101 145,32
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	11 372 606,49	16 101 145,32
dont à l'exportation :	*936 538,95*	
Production stockée (b)	-54 026,00	52 057,00
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		4 569,40
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements) et transferts de charges	38 064,34	47 865,60
Autres produits	4 024,31	115,78
Sous-total B	**-11 937,35**	**104 607,78**
Total I (A+B)	**11 360 669,14**	**16 205 753,10**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :		
Produits financiers :		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	279 767,45	158 728,74
Reprises sur provisions, dépréciations et transfers de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	**279 767,45**	**158 728,74**
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	54 554,05	
Sur opérations en capital		72 087,44
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	57 857,92	83 960,96
TOTAL IV	**112 411,97**	**156 048,40**
Total des produits (I+II+III+IV)	**11 752 848,56**	**16 520 530,24**
Solde débiteur = **perte** (3)		
TOTAL GENERAL	**11 752 848,56**	**16 520 530,24**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont produits concernant les entités liées	267 785,00	
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	96 977,36	137 195,80

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.
(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

le commissaire aux comptes

VALMEAT

SYNTHESE EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 441 182.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 372 606.49 Euros et dégageant un bénéfice de 1 965 648.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Début d'un programme d'investissement concernant la rénovation et l'extension du bâtiment d'exploitation ainsi que du process froid. Travaux prévus jusqu'en 2026.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

le commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Dans le cadre des dispositions de l'article 223 A et suivants du CGI, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la SAS VERDANNET, n° SIRET : 796 480 283 00160, 28 avenue du Parmelan 74000 ANNECY, constitue la société mère.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

le commissaire aux comptes

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exercice au : 31/12/2024

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES	A	B					C
		AUGMENTATIONS					
		Entrées			Virements		
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions	Apports	Créations	De poste a poste	Provenant actif circulant	REEVALUATION
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 557,60	5 865,00					
Fonds commercial							
Autres							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains	134 624,00						
Constructions	1 256 571,62	175 901,17					
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	3 030 289,61	52 598,67					
Autres	173 452,85						
Immobilisations corporelles en cours	31 470,00	160 115,00					
Avances et acomptes	22 740,00						
Immobilisations financières							
Participations (c)							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	15,00						
Prêts							
Autres	525,00						
TOTAL	**4 659 245,68**	**394 479,84**					

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES	D					E
	DIMINUTIONS					
	Sorties			Virements		
	Cessions	Scissions	Mises hors services	De poste à poste	A destination actif circulant	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ©
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						15 422,60
Fonds commercial						
Autres						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						134 624,00
Constructions						1 432 472,79
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	20 214,40		6 777,00			3 055 896,88
Autres						173 452,85
Immobilisations corporelles en cours						191 585,00
Avances et acomptes				22 740,00		
Immobilisations financières						
Participations (c)						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						15,00
Prêts						
Autres						525,00
TOTAL	**20 214,40**		**6 777,00**	**22 740,00**		**5 003 994,12**

(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B + C-D= E).

le commissaire aux comptes

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice au : 31/12/2024

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) / RUBRIQUES (a)	A	B					C				D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE					DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
		TOTAL	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement											
Frais de recherche et de développement											
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	**1 828,00**	**5 505,61**		5 505,61							**7 333,61**
Fonds commercial (1)											
Autres											
Immobilisations incorporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations corporelles											
Terrains	**40 138,06**	**7 364,78**		7 364,78							**47 502,84**
Constructions	**488 522,64**	**115 518,95**		115 518,95							**604 041,59**
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	**2 439 572,09**	**239 984,50**		239 984,50			**26 991,40**				**2 652 565,19**
Autres	**115 410,45**	**26 567,55**		26 567,55							**141 978,00**
Immobilisations corporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations financières											
Participations (c)											
Créances rattachées à des participations											
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille											
Autres titres immobilisés											
Prêts											
Autres											
TOTAL	**3 085 471,24**	**394 941,39**		**394 941,39**			**26 991,40**				**3 453 421,23**

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

le commissaire aux comptes

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice au : 31/12/2024

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) / RUBRIQUES (a)	A	B	C		D
	Provisions au debut de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Provisions a la fin de l'exercice (c)
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées	**152 711**	**13 337**	**57 857,92**		**108 189**
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (participation des salariés)					
Hausse des prix					
Fluctuation des cours					
Provisions réglementéesrelatives aux autres éléments de l'actif					
Amortissements dérogatoires	152 710,50	13 336,61	57 857,92		108 189,19
Provision spéciale de réévaluation					
Plus-values réinvesties					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour restructurations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise)					
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions					
Provisions pour remises en Etat					
Provisions pour dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	**152 710,50**	**13 336,61**	**57 857,92**		**108 189,19**
		Exploitation :			
		Financière :			
		Exceptionnelle :	**13 336,61**	**57 857,92**	

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

le commissaire aux comptes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice au : 31/12/2024

CREANCES (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		DETTES (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
							à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des Etablissement de crédit dont :				
Autres	525,00		525,00	- à 1 an au maximum à l'origine				
				- à plus d'1 an à l'origine	1 093 163,25	170 556,78	638 029,20	284 577,27
				Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	737 520,00	737 520,00		
Créances de l'actif circulant :				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	848 558,94	848 558,94		
Créances Clients et Comptes rattachés	1 581 736,85	1 581 736,85		Dettes fiscales et sociales	166 850,93	166 850,93		
Autres	8 386 525,92	8 386 525,92		Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Capital souscrit - appelé, non versé				Autres dettes (3)	5 767,59	5 767,59		
Charges constatées d'avance	234 584,10	234 584,10		Produits constatés d'avance				
TOTAL	**10 203 371,87**	**10 202 846,87**	**525,00**	**TOTAL**	**2 851 860,71**	**1 929 254,24**	**638 029,20**	**284 577,27**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	270 000,00			
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice	194 816,14			
				(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

le commissaire aux comptes

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Exercice au : 31/12/2024

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
ACTIONS	100,00	2 250			2 250

le commissaire aux comptes

CALCIPEAT

FONDS COMMERCIAL (Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Exercice au : 31/12/2024

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
TOTAL					

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Code du Commerce Art. R 123-186)

Nature	Valeurs	Taux d'Amortis.

le commissaire aux comptes

Autres immobilisations incorporelles

(Code du commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Agenct Amgts terrain	Linéaire	15 ans
Bâtiments industriel et Agence	Linéaire	7 à 20 ans
Matériel d'exploitation	Linéaire ou dérogatoire	2 à 10 ans
Matériel de bureau, info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans

le commissaire aux comptes

Evaluation des matières et marchandises

(PGC Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition par la direction.

Evaluation des produits et en cours

(PGC Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Dépréciation des stocks

(PGC Art. 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PGC Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

le commissaire aux comptes

PRODUITS A RECEVOIR

Exercice au : 31/12/2024

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	298 440,00
Autres créances	9 209,00
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	1 939,00
TOTAL	**309 588,00**

le commissaire aux comptes

CHARGES A PAYER

Exercice au : 31/12/2024

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 410,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 370,00
Dettes fiscales et sociales	117 916,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00
Autres dettes	
AUTRES DETTES	3 940,00
TOTAL	**239 636,00**

le commissaire aux comptes

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CCA		
Charges d'exploitation	234 584,00	195 931,65
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**234 584,00**	**195 931,65**
Ventilation des charges constatées d'avance par nature :		
Prestations de services		
Locations	1 576,00	1 186,57
Assurances		
Charges de sous traitance		
Maintenance		
Autres	233 008,00	194 745,08

le commissaire aux comptes

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	31/12/2024	31/12/2023
Répartition par catégorie d'activité	**Montant par activité**	
TOTAL	**0,00**	**0,00**

Commentaires :

Répartition par marché géographique	**Montant par marché**	
CHIFFRE D'AFFAIRES FRANCE	10 436 068	15 364 021
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT HORS CE	98 017	- 12 666
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	838 522	749 791
TOTAL	**11 372 607,00**	**16 101 146,00**

Commentaires :

le commissaire aux comptes

EFFECTIF MOYEN

Exercice au : 31/12/2024

	Personnel Salarié	**Personnel mis à disposition de l'entreprise**
Cadres	1,00	
Agents de maîtrise et techniciens	4,00	
Employés		
Ouvriers		
Autres	13,00	
TOTAL	**18,00**	

Observation :

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Désignation du commissaire aux comptes	Honoraires de certification de comptes	Autres services	31/12/2024	31/12/2023
ANDERLAINE SR AUDIT	8 130,00	0,00	8 130,00	2 540,00
TOTAUX	**8 130,00**	**0,00**	**8 130,00**	**2 540,00**

le commissaire aux comptes

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Exercice au : 31/12/2024

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés (1)					
EMPRUNT CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE N°7601 :450 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL : 218 710€ FIN D'ECHEANCE DE LA GARANTIE : 20/06/2031 NATURE SURETE REELLE : HYPOTHEQUE EN RANG1 PARI PASSU CONTRE GARANTIE BPI A HAUTEUR DE 30% -	218 710				218 710
2 EMPRUNTS BPI N°124274+325725 : 450 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL : 212 511€ FIN D'ECHEANCE DE LA GARANTIE : 20/03/2031 NATURE SURETE REELLE : HYPOTHEQUE EN RANG1 PARI PASSU -	212 511				212 511
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE N°40040 : 450 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL : 231 256€ FIN D'ECHEANCE DE LA GARANTIE : 20/12/2031 NATURE SURET REELLE : HYPOTHEQUE EN RANG 1 PARI PASSU CONTRE GARANTIE BPI A HAUTEUR DE 30% -	231 256				231 256
EMPRUNT CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE N°7603 : 120 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL : 59 913€ FIN D'ECHEANCE DE LA GARANTIE : 10/10/2031 NATURE SURETE REELLE : NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE EN RANG 1 -	59 913				59 913
EMPRUNT BPA 0396 : 120 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL : 59 588€ FIN D'ECHEANCE DE LA GARANTIE : 11/10/2031 NATURE SURETE REELLE : NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE EN RANG 2 -	59 588				59 588
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE N°1169: 120 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL : 29 435€ FIN D'ECHEANCE DE LA GARANTIE : 10/04/2027 NATURE SURETE REELLE : NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE EN CONCURRENCE DE RANG AVEC LA BA ET CCM -	29 435				29 435
EMPRUNT CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE N°7604 : 200 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL : 10 341€ FIN D'ECHEANCE DE LA GARANTIE : 10/03/2025 NATURE SURETE REELLE : NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE -	10 341				10 341
EMPRUNT CIC : 270 000€ MONTANT RESTANT DU EN CAPITAL 270 000€ CAUTION MAISON MERE VERDANNET SUR EMPRUNTS : 270 000€	270 000			270 000	
TOTAL.....	**1 091 754**			**270 000**	**821 754**
Engagements reçus (3)					
Caution de la maison mère, Verdannet, sur emprunts bancaires	270 000			270 000	
TOTAL.....	**270 000**			**270 000**	

Engagements en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

-

Hypothèses de calcul :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Turn over moyen
- Taux d'inflation = 1%
- Taux d'actualisation = 3.35%

-

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière ont été évalués comme suit :

- 31/12/2022 : 30 009€
- 31/12/2023 : 19 946€
- 31/12/2024 : 24 704€

(1) informations obligatoires.

(3) Indiquer, le cas échéant, le montant des créances assorties de garanties.

(3)Informations facultatives.

le commissaire aux comptes

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice au : 31/12/2024

Informations financières (5) / Filiales et Participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A - Renseignements Détaillés Filiales et Participations (selon liste ci-dessous)(2)(3)											
1 - Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
2 - Participations (10 à 50% du capital détenu)											
B - Renseignements Globaux sur les Autres Filiales et Participations											
1 - Filiales non reprises en A :											
a) Filiales françaises (ensemble)											

le commissaire aux comptes

Informations financières (5) / Filiales et Participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
b) Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2 - Participations non reprises en A : a) Dans les sociétées françaises (ensemble)											
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

le commissaire aux comptes

TABLEAU DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Exercice au : 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIVERS	0,00	724,00
QP SUBV INVEST	0,00	53 830,00
AMORTIS DEROGATOIRES	13 337,00	57 858,00
RBT ASSURANCE	1 998,00	0,00
DONS/POURBOIRES	100,00	0,00

le commissaire aux comptes

TRANSFERTS DE CHARGES

Exercice au : 31/12/2024

NATURE	Montant
TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL	11 307,00
TRANSFERT DE CHARGES INTRAGROUPE	659,00
TRANSFERT DE CHARGES SERV EXT	26 098,00
TOTAL	**38 064,00**

le commissaire aux comptes

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANTES LES COMPTES DE LA SOCIETE

Exercice au : 31/12/2024

Dénomination Social- Siege social	Forme	Montant du Capital	% détenu
VERDANNET	SAS	5498040,00	100,00